

14^{ÈME} ÉDITION

Cleantech en France

Bilan annuel 2023 et S2 2023

Commission Industrie & Transition Ecologique

Février 2024



Éditorial



Sophie Paturle

Co-présidente de la Commission Industrie & Transition écologique de France Invest



Alexis Gazzo

Partner EY
Climate Change & Sustainability leader,
EY France

Que faudra-t-il retenir de l'investissement dans les Cleantech en 2023 ? Une fois de plus, nos prévisions ont été dépassées, avec l'atteinte de nouveaux records dans un écosystème de l'investissement qui s'affiche en retrait après une décennie de forte croissance.

Record des montants investis levés par des sociétés françaises des cleantech en 2023 : + de 4,3 Mds€, contre 3,4 Mds€ en 2022, soit une progression de 26 %. Record aussi du nombre d'opérations qui s'élève à 183, contre 123 en 2022.

Pour la première fois, le secteur des Cleantech (aussi appelé Greentech), occupe en 2023 la première place sur le podium du financement en fonds propres des start-up de la French Tech, devançant le secteur des logiciels malgré la montée en puissance de l'IA (source EY & Associés). Ces chiffres portent à croire que nous sommes bien rentrés dans la décennie de la nouvelle révolution industrielle verte.

Au niveau politique, 2023 marque à nouveau un point d'inflexion pour accélérer la décarbonation de nos économies. C'est le cas en France avec l'adoption de la loi d'accélération des énergies renouvelables, les travaux sur la Stratégie Nationale Bas Carbone et sur la planification écologique coordonnée par le Secrétariat général de la planification écologique (SGPE), qui tracent une voie vers la sortie des énergies fossiles à horizon 2050. C'est aussi le cas en Europe avec l'adoption de la nouvelle directive sur les énergies renouvelables "RED III" prévoyant de porter à 45 % la part d'énergie de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030. Au niveau mondial enfin, la COP28 qui s'est tenue en décembre à Dubaï a débouché sur un consensus des 195 pays participants à sortir des énergies fossiles d'ici 2050 en s'appuyant sur une multiplication par 3 des

capacités de production renouvelables d'ici 2030, sur un doublement du rythme annuel de progression de l'efficacité énergétique ainsi que sur un renforcement des autres leviers de la transition énergétique (en particulier mobilité électrique, stockage, hydrogène).

Le baromètre met en exergue 2 secteurs clés du plan France 2030 qui connaissent une croissance remarquable et attirent une part significative des montants levés en 2023 auprès des investisseurs financiers : les énergies renouvelables qui représentent près de 50 % des montants levés, et la mobilité qui compte pour près de 25 %. Ce dynamisme se traduit par des développements industriels comme l'illustre la start-up Verkor qui a mobilisé un montant record de 830 M€ auprès des investisseurs financiers pour participer à côté des acteurs publics et d'autres acteurs privés au financement de sa gigafactory de batteries de plus de 2 Mds d'euros.

Bien entendu, 2024 apporte son lot d'incertitudes, que ce soit en raison des perspectives décevantes de croissance ou des évolutions géopolitiques liées aux conflits en cours et aux élections qui se profilent, en Europe d'abord avec le scrutin européen en juin, et en novembre avec la présidentielle américaine. En fonction du résultat de ces élections, le Green Deal européen comme l'IRA pourraient connaître un second souffle ou au contraire un coup d'arrêt.

Pour autant, la demande pour des solutions plus efficaces, plus performantes et moins impactantes pour l'environnement émanant des consommateurs, des industriels et des collectivités est désormais une tendance de fond. C'est l'une des raisons qui permet de rester optimiste sur le potentiel d'accélération de notre industrie du capital investissement dans le financement des Cleantech en 2024.

Grand témoin



Sylvain Waserman
PDG de l'ADEME

Prendre un temps d'avance sur la transition écologique constituera pour les entreprises françaises un différenciateur stratégique sur le marché. A contrario, reporter les décisions et les investissements sera un handicap concurrentiel majeur.

Les entreprises françaises ont des atouts majeurs sur le chemin de la décarbonation, face à leurs concurrents internationaux. Elles bénéficient d'une électricité largement décarbonée grâce au nucléaire et à la montée en puissance des énergies renouvelables tout comme d'un écosystème favorable à l'innovation. Les entreprises, conscientes de la part déterminante des achats dans l'empreinte carbone, doivent aussi rendre plus sobres leurs processus internes, ainsi que leurs fournisseurs et sous-traitants.

Et l'Etat, à travers l'ADEME son bras armé, investit massivement pour les accompagner, avec plus de 4 milliards d'euros du programme France 2030 consacrés à la transition écologique en 2024. Avec des objectifs clairs portés par la planification écologique, les entreprises françaises sont soutenues de façon inédite dans leurs efforts.

Toutefois, les moyens de l'Etat n'y suffiraient pas s'il fallait financer toute la décarbonation. Les financements privés jouent un rôle majeur, stimulés par la structuration actuelle de la CSRD, qui contribuent à orienter les investisseurs vers des projets à impact positif. Je salue le volontarisme de plus en plus d'acteurs de la finance qui souhaitent avoir un impact direct sur la transition de l'économie en orientant leurs fonds préférentiellement vers les entreprises vertueuses ou en

transition, et vers celles qui innovent pour développer les technologies de demain, avec une orientation claire vers plus d'exigences et de transparence en matière de transition et une approche qui consacre le concept de double matérialité.

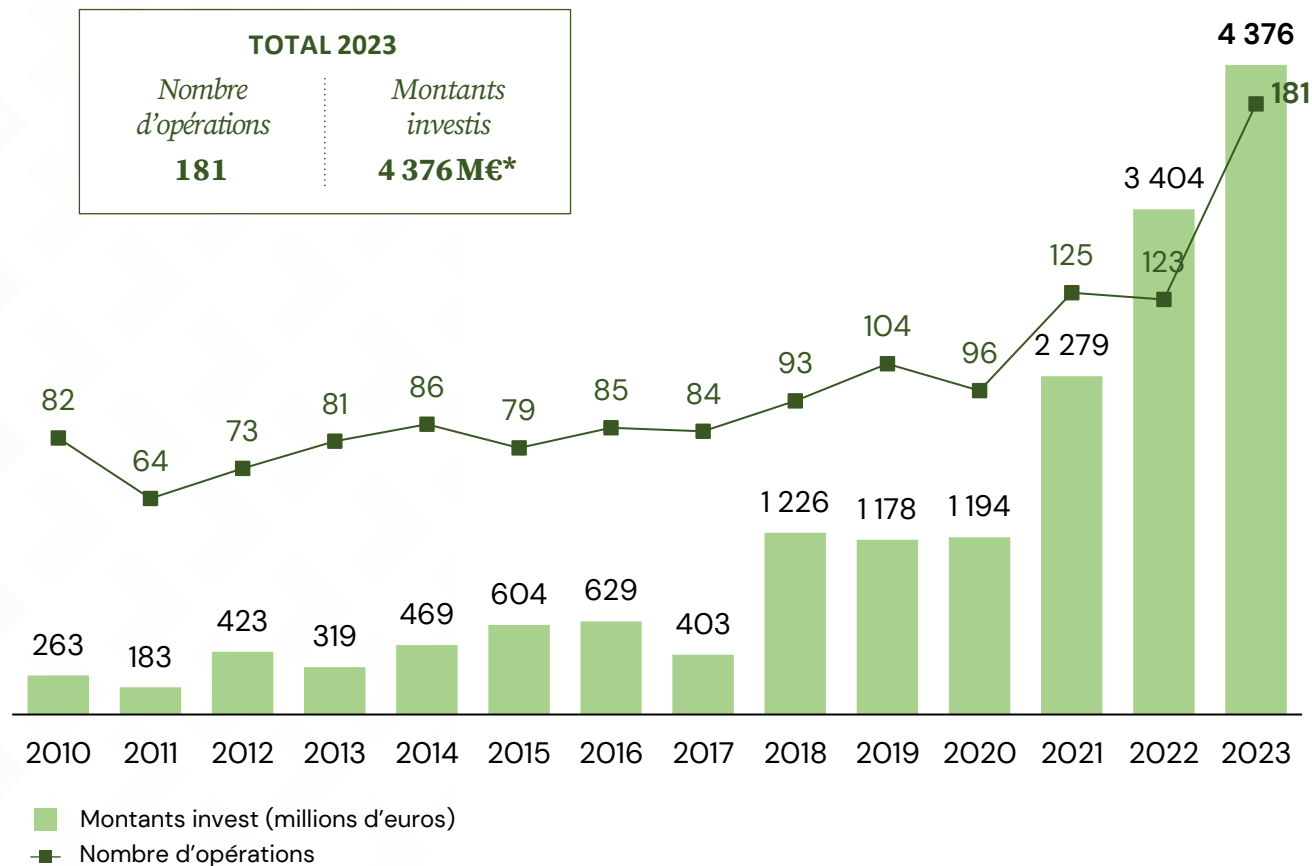
Pour soutenir leurs engagements, l'ADEME a développé la méthodologie ACT (Assessing low Carbon Transition), aujourd'hui reconnue comme la plus robuste au niveau international pour évaluer les plans de transition des entreprises et surtout leur crédibilité. La Banque de France a d'ailleurs fait le choix d'y recourir pour son indicateur climat pour les entreprises. ACT apporte une preuve tangible de la performance d'une entreprise en matière de transition écologique et constitue ainsi un différenciateur sur lequel nos entreprises peuvent compter. Le message est clair : il est de plus en plus simple d'identifier les acteurs économiques vertueux vers lesquels orienter les investissements.

La finance est un puissant levier du changement. J'appelle ainsi les acteurs institutionnels bancaires et les acteurs du capital investissement à flécher une part significative de financements vers l'économie verte, vers les entreprises qui se décarbonent et les acteurs qui innovent tels que les start-up des Cleantech. C'est un pari gagnant pour l'avenir et un engagement en faveur du combat climatique qui nous concerne tous.

Bilan des investissements 2023

Évolution des investissements dans la transition écologique et énergétique

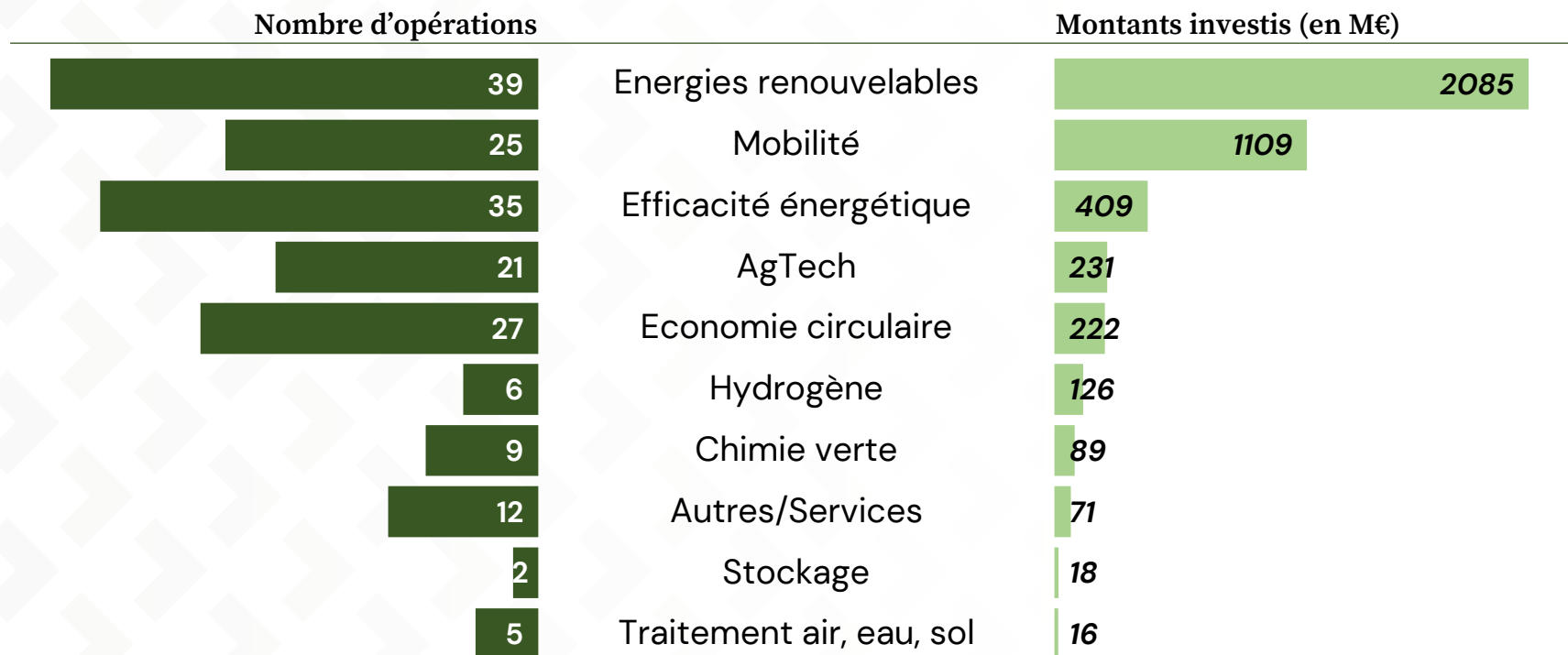
L'année 2023 est la plus dynamique depuis la création de ce Baromètre en 2010 avec **4,3 milliards d'euros investis** en fonds propres **dans 181 opérations françaises** de la transition écologique et énergétique (6 montants ne sont pas connus).



Bilan des investissements 2023

Investissements par secteur

En 2023, les énergies renouvelables sont, de loin, le premier secteur d'investissements : elles représentent 48 % des montants investis et 22 % du nombre d'opérations.



Bilan des investissements 2023

Investissements par stade de maturité

Fort dynamisme des investissements dans des 1^{ers} tours en 2023 avec 331 M€ investis dans 65 opérations.



Bilan des investissements 2023

Top 3 des opérations

2 des 3 opérations les plus importantes de l'année concernent le secteur des énergies renouvelables

Entreprise	Secteur	Montant levé auprès des fonds	Investisseurs
Verkor	Mobilité	830 M€ sur une collecte de 850 M€ en fonds propres	Macquarie Asset Management, Meridiam, Fonds Stratégique de Participations, EQT Ventures, EIT InnoEnergy, Sibanye-Stillwater, Bpifrance (Fonds SPI), Crédit Agricole Assurances, CMA CGM (Fonds Pulse), Airbridge Investments
Amarenco	Energies renouvelables	300 M€	Arjun Infrastructure Partners
Neoen	Energies renouvelables	260 M€ sur un total de 750 M€ levés	Impala

Tendance des levées de fonds en Europe



Jules Besnainou
Directeur Exécutif,
Cleantech for Europe
& Cleantech for France

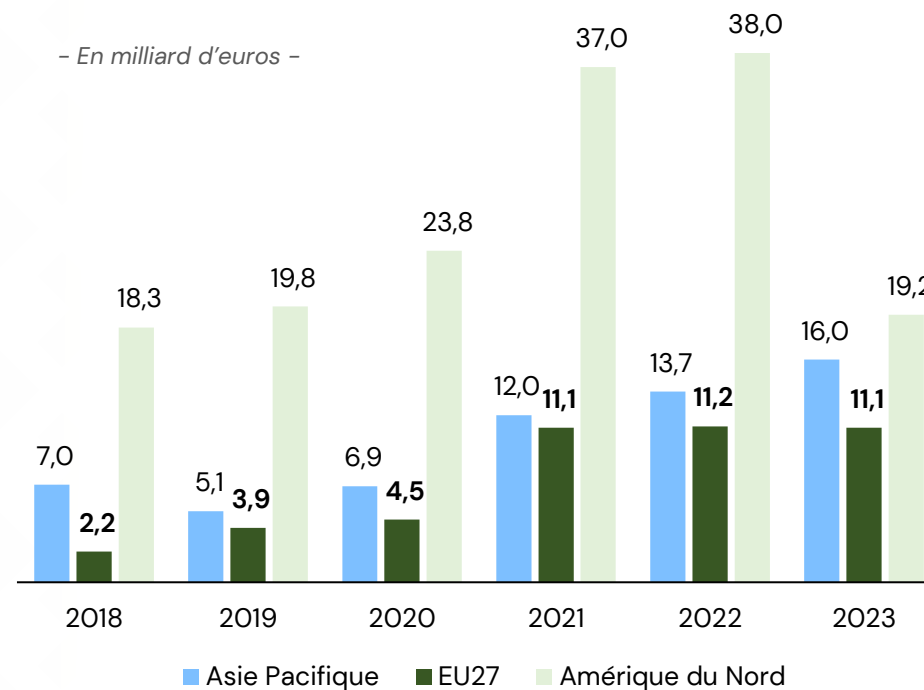
**Cleantech
for France**

L'Europe doit se doter d'un Plan d'Investissement Cleantech

2023 a été une bonne année pour la réindustrialisation verte en France et en Europe, mais les limites du financement du passage à l'échelle des cleantech risquent d'enrayer cette dynamique.

L'investissement cleantech fait preuve de résilience

Malgré une année difficile pour capital-risque au niveau mondial, 2023 a été la deuxième meilleure année pour le capital-risque et croissance cleantech en Union Européenne avec €11,1 milliards investis, soit la même somme qu'en 2021. Sur la même période, l'Asie continue à accélérer ses investissements cleantech et devance l'Union Européenne. Une résilience à contraster avec les Etats-Unis, où l'investissement cleantech a chuté de presque 50 % par rapport à 2022. Cependant, cette baisse cache une forte accélération de l'investissement dans des projets cleantech, suite à la politique généreuse de l'Inflation Reduction Act. Selon les données recueillies par Rhodium Group et le MIT, les investissements publics et privés américains au cours des neuf premiers mois de 2023 ont atteint **176 milliards de dollars**, soit une augmentation de 40 % par rapport à la même période en 2022.



Tendance des levées de fonds en Europe

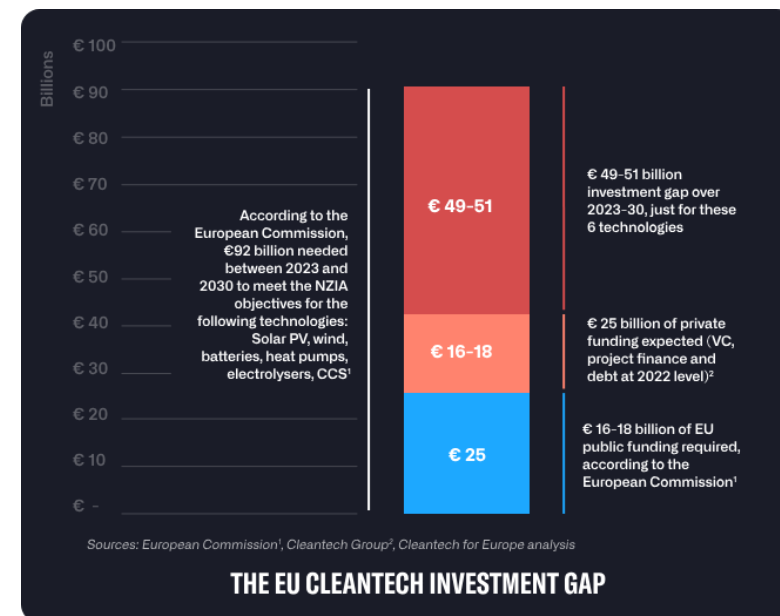
Des investissements historiques dans le passage à l'échelle

2023 a vu des investissements historiques par leur taille, signes d'un début de passage à l'échelle pour certaines cleantech européennes. Ces innovateurs repoussent les limites du financement traditionnel en combinant capital-risque, dette commerciale et subventions pour financer des projets cleantech majeurs :

- H2 Green Steel, scale-up suédoise produisant de l'acier bas carbone, a levé plus de 6,5 milliards d'euros pour construire la première gigafactory d'acier vert au monde
- Verkor, scale-up française de production de batteries a levé 850 millions d'euros en capital-risque, accompagnés de 650 millions d'euros de dette et de 650 millions d'euros de subventions pour construire sa gigafactory de batteries à Dunkerque et continuer sa R&D.
- Northvolt, scale-up suédoise de production de batteries, a levé 370 millions d'euros pour continuer son expansion et a levé 1,1 milliards d'euros de dette.

La cleantech européenne a besoin d'un Plan d'Investissement

La Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen a commencé l'année 2023 en appelant à ce que l'Europe devienne « the home of cleantech ». Toutefois, le dernier [rapport de Cleantech for Europe](#) estime que même dans les calculs optimistes de la Commission Européenne, il manque plus de 50 milliards d'euros d'investissement d'ici 2030 pour que l'UE puisse produire 40 % de ses besoins en équipement cleantech pour seulement six technologies vertes. Un déficit qui se chiffre donc en centaines de milliards d'euros si toutes les technologies nécessaires à nos objectifs de 2030 sont prises en compte. Nous recommandons l'adoption urgente d'un Plan Européen d'Investissement Cleantech, qui miserait sur le de-risking public pour attirer plus de financement privé, en passant par des instruments comme la garantie publique ou le recours aux revenus du marché du carbone



Bilan des investissements du 2^{ème} semestre 2023

Évolution des investissements dans la transition écologique et énergétique

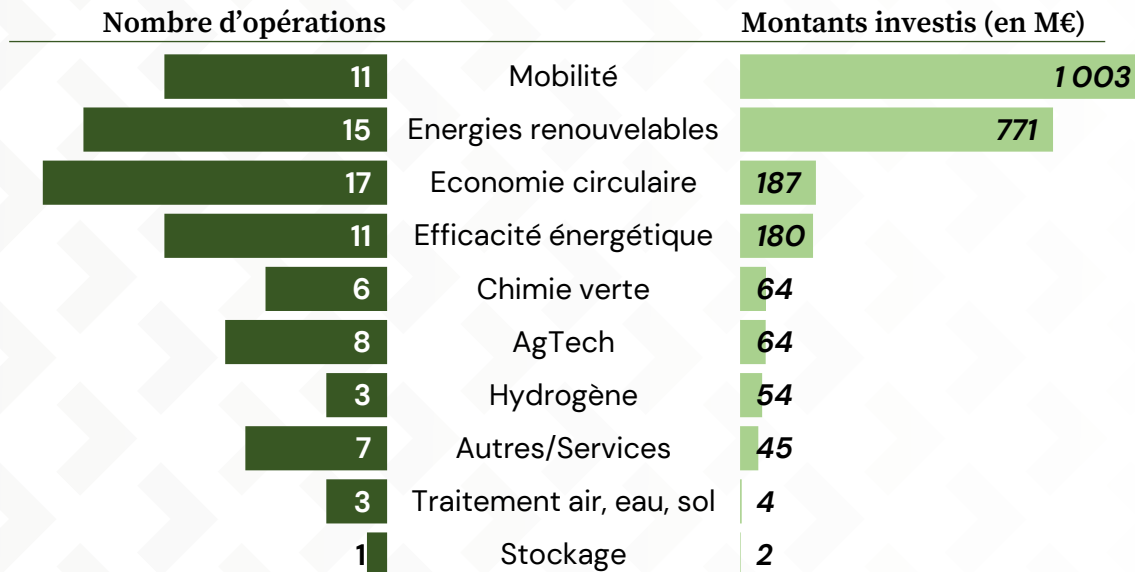
Au second semestre 2023, **82 levées de fonds** ont été réalisées lors de premiers tours, en capital-innovation et capital-développement dans le secteur de la transition écologique et énergétique en France **pour un montant global de 2 375 M€** sur 80 montants connus.

TOTALS2 2023	
Nombre d'opérations	Montants investis
82	2 375M€



Bilan des investissements du 2^{ème} semestre 2023

Investissements par secteur



Porté par une opération de grande taille, le secteur de la mobilité est le plus dynamique au 2^{ème} semestre 2023.

Le secteur des énergies renouvelables affiche également une activité intense.

Investissements par stade de maturité



Dans la continuité du 1^{er} semestre 2023, le nombre d'opérations de 1^{er} tour est resté élevé au 2^{ème} semestre 2023.

Commission Industrie & Transition Ecologique de France Invest

France Invest a créé la Commission Transition Écologique pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les cleantech et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

En 2024, la Commission Transition Ecologique fusionne avec la Commission Industrie et devient la Commission Industrie et Transition Ecologique.

Membres de la Commission Transition Écologique de France Invest : ADEME, Apicap, Ardian France, Ashurst, Azulis Capital, Bpifrance Investissement, Demeter Investment Managers, Edmond de Rothschild Private Equity, Eight Advisory, Eurazeo, EY Strategy & Transactions (SaT), GreenUnivers, Infravia Capital Partners, MBO & Co, Merieux Equity Partners, Procadres International, Racine Avocats, Raise, RGreen Invest Sas, Sofinnova Partners, Starquest, Supernova Invest, Swen Capital Partners, Tikehau Capital, Tilt Capital Partners.

Pour tout renseignement sur la Commission Industrie et Transition Ecologique de France Invest : Mathieu Lélou, m.lelu@franceinvest.eu.

À propos de GreenUnivers

Fondé en 2008, GreenUnivers est le média leader de l'information économique et financière sur les cleantech en France. Sa rédaction spécialisée publie chaque jour des articles et analyses sur les entreprises et marchés des différents secteurs : énergies renouvelables, efficacité énergétique, écomobilité, etc. GreenUnivers réalise des études annuelles :

« Panorama des cleantech en France », « Baromètre du crowdfunding Energies renouvelables ». Il publie aussi le Baromètre des levées de fonds pour la Commission Transition Écologique de France Invest, en partenariat avec Ernst & Young Advisory, et organise des conférences pour les professionnels.

Plus d'informations : www.greenunivers.com

À propos de EY

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst

& Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2024 EY & Associés. Tous droits réservés. SCORE N° 2024-011. ED NONE. Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez-vous adresser à vos conseillers. ey.com/fr

Méthodologie

Les données présentées dans ce baromètre sont basées sur les informations recensées auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers, complétées des données et analyses issues de la méthodologie EY et réalisées par Ernst & Young Advisory. EY désigne les membres d'Ernst

& Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. EY est une marque déposée au niveau mondial.